



# COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## L'Ordre des urbanistes du Québec décerne le Prix Jean-Paul-L'Allier 2016 à Madame Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny

**Montréal, le 10 novembre 2016** – C'est devant plus de 100 personnes réunies lors du Gala Excellence de l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ) dans le cadre de la Journée mondiale de l'urbanisme à Montréal, que Mme Deschamps a reçu le Prix Jean-Paul-L'Allier. La mairesse de Repentigny est la première récipiendaire femme à recevoir cet honneur depuis la création du prix, en 2008.

Visiblement touchée, Mme Deschamps a tenu à souligner l'appui de son équipe durant un discours bien senti, lors de la remise de son prix. Il importe de mentionner que la mairesse avait personnellement rencontré M. L'Allier durant son parcours professionnel.

Élue en 1997, Mme Deschamps a su orienter le développement de la Ville de Repentigny afin de placer le citoyen au cœur de ses préoccupations. Les grands projets réalisés, tels le réaménagement du centre-ville de Repentigny ainsi que la création d'un espace culturel, qui comprend notamment le centre d'art Diane Dufresne, témoignent de son engagement à créer une ville à l'image de ses habitants.

Doctorante en psychopédagogie, Chantal Deschamps a tout d'abord enseigné au collégial, puis à l'université avant de faire le saut en politique municipale. Depuis, son engagement ne tarit pas. Mme Deschamps cumule les mandats au sein de plusieurs instances telles que la Communauté métropolitaine de Montréal, la Commission de l'aménagement et l'Union des municipalités du Québec, pour ne nommer que celles-ci.

Depuis son élection, Mme Deschamps a adopté plusieurs politiques qui s'inscrivent dans un processus de réorientation des objectifs de développement de la Ville de Repentigny.

- L'adoption d'une politique culturelle en 2003
- L'adoption d'une politique de sécurité urbaine en 2013
- L'adoption d'un nouveau plan stratégique de développement en 2014
- L'adoption d'un nouveau plan d'urbanisme en 2015

Chantal Deschamps est également la première femme à accéder au poste de maire de la Ville de Repentigny. Elle deviendra préfète de la MRC de l'Assomption en 1999 et occupe ce poste depuis. Le Prix Jean-Paul-L'Allier s'ajoute à une longue liste de distinctions qui reconnaissent l'apport positif de Chantal Deschamps à la vie communautaire et la politique municipale de la Ville de Repentigny.

Créé en 2008, le Prix Jean-Paul-L'Allier est remis annuellement dans le cadre de la Journée mondiale de l'urbanisme, le 8 novembre. Ce prix honore un (e) élu (e) québécois (e) s'étant distingué (e) par sa vision, son leadership et ses réalisations en urbanisme et aménagement du territoire.



De gauche à droite : Monsieur Donald Bonsant, président de l'Ordre des urbanistes du Québec, madame Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny.

Crédit : Jean-Luc Laporte

– 30 –

Créé en 1963, l'Ordre des urbanistes du Québec est l'un des 46 ordres du système professionnel québécois régi par l'Office des professions du Québec. L'Ordre regroupe plus de 1400 urbanistes et urbanistes stagiaires et a pour mandat d'assurer la protection du public en réglementant et en surveillant les activités professionnelles des urbanistes. Il est également le gardien et le promoteur de la compétence professionnelle en aménagement du territoire et en urbanisme.

Renseignements : Lysane Sénécal Mastropaolo  
Chargée des événements et des relations médias  
Ordre des urbanistes du Québec  
514-849-1177 poste 27